



COMMUNE DE
SIMIANE-LA-ROTONDE
ALPES DE HAUTE PROVENCE

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 MARS 2016**

PRESENTS : Louis LAUDUN, Jean-Pierre COMTE, Claude WICART, Marie-José NOËL, Benoît CASSAN, Léon AUBERT, Vincent BLANC, Henri DUYN, Isabelle OUDOT, Bernard RENIET.

EXCUSES : Pamela BARATELLA, Rose MEUNIER, Jean-Yves MEIGNEN.

ABSENT : Gilles COUTTON

1. Conditions d'utilisation de la halle couverte - tarifs de mise à disposition hors période de location.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide les modalités d'attribution de la halle couverte suivantes hors période de mise à disposition au bistrot La Palette :

| Personnes | Tarif |
|---|---|
| Personnes morales de droit public (<i>état, gendarmerie...</i>) | -gracieux |
| Personnes morales de droit privé : -associations Simianaises -associations extérieures à la commune -sociétés diverses Simianaises et extérieures à la commune | -gracieux -100 € par évènement -200 € par évènement |
| Particuliers : -Simianais -personnes extérieures à la commune | -gracieux -100 € par évènement |

2. Tarification et signature d'une convention avec "Au Plaisir des Yeux" pour occupation du domaine public suite au changement de propriétaire.

Les membres de l'assemblée décident à l'unanimité d'autoriser le maire à signer la convention d'occupation du domaine public avec les nouveaux propriétaires de la boutique « Au Plaisir des yeux » suivant le plan présenté.

3. Signature d'une convention avec le Syndicat Départemental d'Énergie (SDE) pour la réalisation d'un diagnostic de l'éclairage public de la commune.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser le maire à signer avec le SDE 04 la convention pour la réalisation d'un diagnostic d'éclairage public. Cette étude permettra ensuite de percevoir une aide financière pour le remplacement et la mise aux normes des points lumineux ce qui engendrera une réduction de la consommation électrique.

4. Création d'un parc photovoltaïque au silo de Cros Arnaud.

Les membres du conseil municipal autorisent à l'unanimité le maire à signer la promesse de bail avec la société Lavansol VI, sous réserve que soit mentionnée une clause relative à l'indexation annuelle du loyer.

5. Augmentation de la durée hebdomadaire d'ouverture au public de la mairie.

Le conseil municipal décide à l'unanimité l'ouverture du secrétariat de la mairie le lundi de 14h à 17h en supplément des autres après-midi de la semaine.

6. Programme de réfection de voies et chemins communaux 2016 - demande de subvention au Conseil Départemental des Alpes de Haute Provence.

Les membres de l'assemblée décident à l'unanimité de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental pour le programme de réfection des voies et chemins communaux dont le coût estimatif s'élève à 41 615.50 €.

7. Choix et calendrier des expositions dans l'ensemble médiéval.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le calendrier des expositions proposé pour la saison 2016.

8. Antargaz - autorisation de signer le nouveau contrat.

Les membres de l'assemblée autorisent à l'unanimité le maire à signer le nouveau contrat Antargaz portant sur la révision à la baisse du tarif du gaz.

9. Château / Rotonde - annulation et remplacement de la délibération 2016-07 relative au tarif des billets communs.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'annuler la délibération 2016-07 et accepte que la part du tarif commun revenant au Jardin de l'Abbaye de Valsaintes augmente de 0.50 € pour les adultes et les visites guidées groupe.

10. Aménagement de l'aire de jeux - demande de subvention auprès de Monsieur Castaner, Député des Alpes de Haute Provence au titre de l'enveloppe parlementaire.

Les membres du conseil municipal décident à l'unanimité de solliciter une subvention auprès de Monsieur Castaner, député, au titre de l'enveloppe parlementaire, pour l'aménagement de l'aire de jeux dont le coût est estimé à 3 979.06 € HT.

11. Pose de compteurs et de vannes en vue de réduire les fuites – autorisation de consulter les banques pour une demande d'emprunt (court terme et moyen terme).

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser le maire à consulter les banques pour financer le projet d'achat et de pose de compteurs et de vannes.

A Simiane la Rotonde, le 15 mars 2016.

Le Maire, Louis LAUDUN

